

SECTION III METHODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

32. METHODE D'ÉVALUATION

Les Offres seront évaluées sur la base de l' Offre la moins disante conforme pour l'essentiel ».

Premièrement, les soumissions seront évaluées sur le plan de la conformité technique en fonction :

- de l'expertise technique et de l'expérience ;
- de la sécurité, de la qualité et des assurances ; et
- des capacités, des ressources et du personnel clé.

Deuxièmement, les soumissions jugées conformes sur le plan technique seront évaluées en fonction du prix et du rapport qualité-prix, en analysant l'ensemble des coûts, risques et avantages pertinents de chaque soumission tout au long du cycle de vie des travaux et dans le contexte du projet dans son ensemble.

33. EXAMEN PRELIMINAIRE

Lors de l'ouverture des soumissions, l'UNOPS procédera à un examen préliminaire des soumissions. L'UNOPS pourra rejeter au cours de l'examen préliminaire toute soumission qui ne respectera pas les conditions fixées dans le présent AO, sans autre consultation du soumissionnaire concerné.

Les soumissions qui seront incomplètes, frivoles, manifestement non concurrentielles ou qui contiendront des dérogations ou des réserves significatives par rapport aux conditions du Contrat pourront, à la seule et entière discrétion de l'UNOPS, être rejetées ou exclues de tout examen supplémentaire à tout moment en cours d'évaluation, y compris postérieurement à l'examen préliminaire.

34. EXPLICATION DES SOUMISSIONS

L'UNOPS pourra demander des explications ou des informations supplémentaires par écrit aux soumissionnaires à tout moment au cours de la procédure d'appel d'offres. Les réponses des soumissionnaires ne devront contenir aucune modification du contenu ou du prix de leur soumission.

L'UNOPS pourra utiliser lesdites informations pour interpréter et évaluer les soumissions concernées mais n'aura aucune obligation d'en tenir compte.

35. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'appel d'offres est constitué de 5 lots. Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots dans le présent appel d'offres (ITB).

L'UNOPS se réserve le droit d'adjuger un ou au plus 02 lots à un même soumissionnaire, si celui-ci présente l'offre la moins disante conforme pour l'essentiel pour ces lots. Les lots 1 et 2 ne peuvent pas être attribués au même soumissionnaire. Le soumissionnaire devra montrer à travers son offre qu'il dispose de ressources nécessaires pour mener à bien ces travaux qui devront être exécutés simultanément par plusieurs équipes à période intégrale comme exigé dans les critères d'évaluation techniques.

2.1 CRITÈRES D'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE

Les informations suivantes des annexes à renvoyer avec les soumissions seront évaluées lors de l'évaluation préliminaire : si une offre ne répond à un critère « qualifié /éliminé » énumérés ci-dessous, elle sera disqualifiée et ne sera pas recommandée pour une évaluation ultérieure

Référence	Exigence	Critères
Quitus fiscal, attestations IPRES, CSS, ...	Régularité fiscale et administrative en vigueur dans le pays du soumissionnaire (Quitus fiscal, attestations IPRES, CSS, ...)	Vérifié/Clarifié
Registre de commerce pour les entreprises, Identification Nationale, Statuts, Agrément du ministère tutelle des travaux/infrastructure	Fournir les documents légaux de l'entreprise dans le pays du soumissionnaire	Vérifié/Clarifié
Annexe 1 à renvoyer avec l'offre	Le formulaire de soumission est correctement rempli (Annexe 1).	Vérifié/Clarifié
Annexe 2 à renvoyer avec l'offre	La déclaration de garantie de soumission est fournie (Annexe 2). <i>Aucune garantie bancaire de soumission n'est demandée.</i>	Vérifié/Clarifié
Annexe 3 à renvoyer avec l'offre	Les informations concernant le soumissionnaire sont fournies (Annexe 3).	Vérifié/Clarifié
Annexe 4 à renvoyer	Le devis quantitatif et	Vérifié/Clarifié

avec l'offre	estimatif, y compris la version Excel est fourni et dûment rempli pour chaque lot (Annexe 4).	
Annexe 5 à renvoyer avec l'offre	Le Programme préliminaire (note de méthodologie d'exécution et planning des travaux (incluant mobilisation, travaux de terrassement, ouvrages en béton, plan de gestion environnementale et sociale, plan des travaux sur l'approche HIMO) est complété et soumis avec l'offre pour chaque lot (Annexe 5).	Vérifié/Clarifié
Annexe 6 à renvoyer avec l'offre	L'équipe de projet proposée et structure organisationnelle est fournie et correctement remplie pour chaque lot (Annexe 6)	Vérifié/Clarifié
Annexe 7 à renvoyer avec l'offre	Les informations sur les assurances sont complétées et soumises (Annexe 7)	Vérifié/Clarifié
Annexe 8 à renvoyer avec l'offre	Les informations sur la capacité technique, l'expérience, les travaux en cours et achevés sont complétées et soumises avec l'offre (Annexe 8).	Vérifié/Clarifié
Annexe 9 à renvoyer avec l'offre	Le système de gestion des travaux est correctement renseigné (Annexe 9)	Vérifié/Clarifié
Annexe 10 à renvoyer avec l'offre	Le formulaire sur les sous traitants et fournisseurs proposés est renseigné et signé (Annexe 10)	Vérifié/Clarifié
Annexe 11 à renvoyer avec l'offre	Le formulaire sur les sources des matériaux proposés et description	Vérifié/Clarifié

	générale des méthodes proposés (Annexe 11)	
Annexe 12 à renvoyer avec l'offre	Le formulaire de déclaration est complété et soumis avec l'offre (Annexe 12).	Vérifié/Clarifié
Annexe 13 à renvoyer avec l'offre	Les informations sur les Conflit d'intérêts sont fournies et correctement remplies (Annexe 13)	Vérifié/Clarifié
Annexe 14 à renvoyer avec l'offre	Les informations sur les Litiges sont fournies et correctement remplies (Annexe 14)	Vérifié/Clarifié
Annexe 15 a renvoyer avec l'offre	Le formulaire DRIVE est fourni et correctement rempli (Annexe 15).	Vérifié / Clarifié
Annexe 16 a renvoyer avec l'offre	Le formulaire sur les addenda est rempli et signé (Annexe 16)	Vérifié / Clarifié
Annexe 17 a renvoyer avec l'offre	Le Formulaire d'engagement envers les exigences de durabilité est rempli et signé (Annexe 17)	Vérifié / Clarifié
Qualification des Soumissionnaires		
Annexe 8 à renvoyer avec l'offre	Un montant minimum de 150 000 000 XOF comme chiffre d'affaires total de l'ensemble des contrats au cours des trois (03) derniers exercices sur la période de 2017- 2020. Ce critère est acceptable si le chiffre d'affaire d'une année dépasse le montant demandé.	Accepté /rejeté
Copies des Bilans Financiers certifiés sur la période (2017-2020)	États financiers et rapports de solvabilité pour les trois (03) derniers exercices sur la période 2017 - 2020 indiquant les montants des chiffres d'affaires annuels.	Accepté /rejeté

2.2. CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Les informations suivantes des annexes à renvoyer avec les soumissions seront évaluées lors de l'évaluation technique : si une offre ne répond pas à un critère de "Accepté / Rejeté" ci-dessous, elle sera disqualifiée et ne fera pas l'objet d'une évaluation supplémentaire. Toutes les informations demandées doivent être présentées par lot.

Référence	Exigence	Critères
Annexe 5 à renvoyer avec l'offre	<p>Le programme détaillé préliminaire du soumissionnaire démontre la méthode, la technicité et la capacité à planifier et exécuter les travaux dans des délais conformes aux pratiques de la profession, aux impératifs du projet et au programme du personnel technique du projet de l'UNOPS.</p> <p>La méthodologie du soumissionnaire devra montrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adéquation entre l'Approche méthodologique et le plan des travaux de la phase de réhabilitation - Adéquation entre l'Approche méthodologique et le plan des travaux pour la réalisation des ouvrages d'assainissement et de drainage - Adéquation entre l'Approche méthodologique et le plan de gestion environnementale et sociale - Adéquation entre l'Approche méthodologique et le plan des travaux de l'approche HIMO 	Accepté /rejeté
Annexe 5 à renvoyer avec l'offre	<p>Un planning de mise en œuvre de toutes les activités est fourni pour chacun des lots :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1_BUBA - FULACUNDA : 06 mois - Lot 2_FULACUNDA - NOVA SINTRA : 06 mois - Lot 3_CABANTE - CAFAL : 04 mois - Lot 4_BIAMBE -ENCHEIA : 05 mois - Lot 5_Réhabilitation de deux (02) rampes d'accès : 05 mois 	Accepté /rejeté
Annexe 6 à renvoyer avec l'offre	<p>L'équipe de projet et la structure organisationnelle du soumissionnaire sous-tendent la gestion efficace des ressources en vue de réaliser les travaux et devraient inclure l'ensemble des fonctions essentielles confiées à des personnes possédant l'expérience requise.</p> <p>Les diplômes et CV devront être soumis pour vérifier l'expertise et l'expérience du personnel du soumissionnaire, si nécessaire. L'équipe minimale qui sera sur le chantier à période intégrale pour chaque lot doit être composée de :</p> <p>PISTES (Lot 1, 2, 3 et 4):</p>	Accepté /rejeté

Personnel requis pour pour chaque Lot de piste:

- (a) **01 Directeur des Travaux:** Ingénieur Génie Civil ou équivalent ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en coordination et construction Routière
- (b) **01 Conducteur des travaux :** Ingénieur ou Technicien Supérieur en BTP ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en construction routière et ouvrages d'arts
- (c) **01 Assistant Administratif et financier :** Technicien Administratif ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la gestion administrative
- (d) **01 Ingénieur Géotechnicien:** ayant au moins trois (03) ans d'expérience en Géotechnique et/ou génie routier
- (e) **01 Technicien supérieur Topographe** ayant au moins trois (03) ans d'expérience en Topographie générale et génie routier
- (f) **01 Chef de chantier ouvrage en béton** ayant au moins trois (03) ans d'expérience en Bétonnage pour ouvrage d'art hydrauliques
- (g) **01 Chef de chantier terrassement /chaussée** ayant au moins trois (03) ans d'expérience en Travaux de terrassement pour routes
- (h) **01 pratiquant HSSE** ayant au moins deux (02) ans d'expérience en Santé et Sécurité, chantiers de construction, travaux routiers. Ce rôle est facultatif, si un membre du personnel ci-dessus a des connaissances en HSSE.

RAMPES (Lot 5):**Personnel requis pour la réhabilitation des rampes**

- (a) **01 Directeur des Travaux:** Ingénieur génie Civil avec expérience en coordination et ayant (07) Sept ans d'expériences en construction routière
- (b) **01 Conducteur des Travaux:** Ingénieur ou Technicien Supérieur en BTP ayant (05) Cinq ans d'expériences en construction routière
- (c) **01 Chef d'Équipe Terrassement et Bétonnage:** Technicien Géotechnique et Ouvrages Hydrauliques ayant trois (03) ans d'expériences en construction routière.
- (d) **01 Chef d'Équipe Charpentier:** Charpentier ayant trois (03) ans d'expériences en

	<p>construction routière.</p> <p>(e) 01 Topographe: Technicien topographe ayant trois (03) ans d'expériences en construction routière</p> <p>(f) 01 Assistant Administratif - Financier: Technicien Administratif ayant trois (03) ans d'expériences dans la gestion administrative</p> <p>(g) 01 pratiquant HSSE ayant au moins deux (02) ans d'expérience en Santé et Sécurité, chantiers de construction, travaux routiers. Ce rôle est facultatif, si un membre du personnel ci-dessus a des connaissances en HSSE.</p> <p><i>Le soumissionnaire dont les offres concernent plusieurs lots mettra en évidence ses capacités à les exécuter, en détaillant la composition de l'équipe de chaque lot.</i></p> <p><i>Le soumissionnaire peut proposer le même Directeur de Travaux pour plusieurs lots. Cependant, celui-ci devra être physiquement présent à Bissau durant toute la durée d'exécution des travaux.</i></p>	
Annexe 8 à renvoyer avec l'offre	Au moins trois (03) marchés de Travaux de réhabilitation de route d'un linéaire minimum de 15 Km chacun durant les dix (10) dernières années, incluant la bonne gestion des aspects environnementaux, sociaux, hygiène, santé et sécurité. (fournir les PV de réception ou les attestations de bonnes fin).	Accepté /rejeté
Annexe 8 à renvoyer avec l'offre (Contrats en cours ou devant commencer, taux d'exécution ...)	Capacité à exécuter ce contrat au regard de la charge de travail actuelle (le chiffre d'affaire du dernier exercice moins la charge actuelle déterminé par le taux d'exécution des marchés en cours)	Accepté /rejeté
Annexe 8 à renvoyer avec l'offre	Capacité de l'entreprise à mobiliser toutes ses ressources matérielles et humaines afin de démarrer les travaux dans les quinze (15) jours après la signature du contrat	Accepté /rejeté
Annexe 8 à renvoyer avec l'offre	Le Soumissionnaire ou le Groupement doit démontrer qu'il possède en propriété au moins 50% des équipements et qu'il a accès aux principaux équipements indiqués ci-dessous, ou doit proposer d'autres équipements qui satisfont les exigences du Contrat.	Accepté /rejeté

PISTES (Lot 1, 2, 3 et 4):

L'équipement minimal requis pour chaque lot :
(Cette liste n'est pas limitative) :

- 01 Bulldozer
- 01 Niveleuse (graders) d'au moins 140 Cv
- 01 Retro excavateur
- 01 Rouleau compacteur
- 01 Chargeur de puissance d'au moins 190 CV
- 01 Camions entretien / Canter
- 06 Camions Benne de capacité d'au moins 10m3 **pour les lots 1 et 2**
- 04 Camions Benne de capacité d'au moins 10m3 **pour les lots 3 et 4**
- 01 Camion citernes eau d'au moins 15m3
- 01 Vehicule Pick up
- 02 Bétonnières d'une capacité d'au moins 120 litres **pour les lots 1 et 2**
- 01 Bétonnière d'une capacité d'au moins 120 litres **pour les lots 3 et 4**
- 01 Générateur du courant électrique (50 KVA)
- 01 Générateur du courant électrique (25KVA)
- 02 Vibreurs béton.
- 01 Station totale (topo) et accessoires
- 01 lot d'équipement complet du laboratoire des sols (tamis granulométriques et équipements et utiles de mesure compactage) et laboratoire du béton (1 jeu de cône d'Abrams et tige de compactage, 9 moules de prélèvement d'échantillons, récipient de durcissement d'échantillon)
- 02 Lots de petit matériel HIMO (pelles, pioches, brouettes, râteaux, marteaux, compacteurs manuels etc.) **pour les lots 1 et 2**
- 01 Lot de petit matériel HIMO (pelles, pioches, brouettes, râteaux, marteaux, compacteurs manuels etc.) **pour les lots 3 et 4**
- 01 lot d'équipement de Protection Individuelle (casques, gilets, chaussures de sécurité...) et de visibilité du chantier

RAMPES (Lot 5):

L'équipement minimal requis pour la réhabilitation des Rampes (Cette liste n'est pas limitative) :

- 01 Tractopelle
- 01 Pelle

	<ul style="list-style-type: none"> - 01 Chargeuse de puissance d'au moins 190 CV - 01 Camion type Canter - 02 Camion Benne 10 m3 - 01 Citernes Eau d'au moins 15 m3 - 01 Citerne à gasoil d'au moins 15 m3 - 01 Véhicule Pick Up - 02 Bétonnières d'une capacité d'au moins 120 litres - 01 Groupe électrogène - 01 Vibreur - 01 Station totale (topo) et accessoires - 02 Moto pompe de 10 m3/h - 02 Compresseurs - 01 Rouleau compacteur - 01 lot d'équipement complet du laboratoire des sols (tamis granulométriques et équipements et utiles de mesure compactage) et laboratoire du béton (1 jeu de cône d'Abrams et tige de compactage, 9 moules de prélèvement d'échantillons, récipient de durcissement d'échantillon) - 01 Système de blocage temporaire des eaux pour protection de batardeau. - 01 lot d'équipement complet du laboratoire des sols (tamis granulométriques et équipements et utiles de mesure compactage) et laboratoire du béton (1 jeu de cône d'Abrams et tige de compactage, 9 moules de prélèvement d'échantillons, récipient de durcissement d'échantillon) - 01 Lot de petit matériel HIMO (pelles, pioches, brouettes, râpeaux, marteaux, etc.) - 01 lot d'équipement de Protection Individuelle (casques, gilets, chaussures de sécurité...) et de visibilité du chantier <p><i>Le soumissionnaire qui propose de concourir sur plusieurs lots devra présenter la liste ci-dessus pour chacun des sites de chaque lot</i></p>	
--	--	--

2.3. CRITÈRES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE

Seules les soumissions répondant aux exigences des critères d'évaluation préliminaire et techniquement conformes devront être prises en considération pour l'évaluation financière. Les offres identifiées comme

conformes doivent être vérifiées pour toutes erreurs arithmétiques dans le calcul et la sommation. Les écarts et les erreurs dans la composante de prix de l'offre seront corrigés comme suit :

i. En cas de divergence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;

et

ii. Dans le cas où il y a un écart entre le coût unitaire et le montant total de la ligne résultant de la multiplication du coût unitaire par la quantité, le coût unitaire proposé fera foi, à moins que, de l'avis de l'UNOPS, il n'y ait manifestement un dépassement brut du point décimal dans l'unité, auquel cas le coût unitaire sera corrigé et le montant total de l'élément de la ligne respecté ou corrigé conformément à ce paragraphe, le cas échéant.

Le montant indiqué dans l'offre sera ajusté par l'UNOPS conformément à la procédure ci-dessus pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera considéré comme contraignant pour le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, l'offre sera rejetée.

Les offres seront analysées comparativement au devis estimatif confidentiel de l'UNOPS. Cette estimation est confidentielle à l'UNOPS et ne doit être fournie aux soumissionnaires à aucun moment. Si une offre est considérée comme non conforme par l'UNOPS, elle sera rejetée et ne pourra être rendue conforme ultérieurement après la correction ou le retrait de l'écart ou de la réserve de la non-conformité.

Toutefois, le prix du contrat lors de l'attribution du contrat sera égal à la valeur du devis quantitatif corrigé. L'UNOPS peut demander des clarifications ou des informations supplémentaires par écrit auprès des soumissionnaires à tout moment pendant le processus d'appel d'offres. Les réponses des soumissionnaires ne contiennent aucun changement concernant la substance (y compris les montants) de leur proposition. L'UNOPS peut utiliser ces informations pour interpréter et évaluer la proposition pertinente, mais elle n'est nullement tenue de les prendre en compte.